

La politique de la ville

La politique de la ville désigne le programme mis en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités.

Mise à jour le 11 septembre
2020

Réduire les inégalités entre les territoires

Saint-Brieuc Armor Agglomération renouvelle ce dispositif pour la période 2024-2030 et s'engage ainsi à lutter contre la fracture sociale et urbaine identifiée dans les quartiers défavorisés de la ville centre.

Ce contrat pluriannuel passé entre l'Etat, l'Agglomération, la ville de Saint-Brieuc, la Région, le Département et les partenaires (intervenant sur les thématiques économiques et sociales concernées), vise à réduire les inégalités en matière de :

- Santé,
- Enfance, jeunesse, parentalité,
- Cadre de vie,
- Insertion, emploi et développement économique,
- Tranquillité publique.

Localement, les cosignataires se sont engagés à apporter un effort accru en matière de cohésion sociale en direction des 3 quartiers retenus sur Saint-Brieuc.

En complémentarité, le bailleur social Terres d'Armor Habitat, déploie son propre programme d'actions, via notamment l'abattement sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

La Cité de l'emploi, portée par Saint-Brieuc Armor Agglomération renforce pour sa part ses actions autour de l'insertion et de l'emploi des jeunes et des femmes.

Exemple d'actions :

- La mise en place des **Conseils citoyens** qui participent à toutes les instances de prises de décisions et jouent un rôle de médiation avec les habitants.
- La mobilisation des collectivités autour de la **réussite éducative** en faveur de l'égalité des chances.

Contact : Laurence Gaessler

laurence.gaessler@sbaa.fr